

LISTE DES DECISIONS DU MAIRE
MOIS DE DECEMBRE 2023

- Décision n° 47/23** : Convention d'occupation précaire appartement « le Terras haut »
- Décision n°48/23** : Clôture de la régie droits de place
- Décision n°49/23** : Avenant n°1 à la convention d'occupation temporaire du hall de la piscine avec la SAS GreenBike 2000
- Décision n°50/23** : Avenant n°1 au marché public de fournitures pour la prestation « SERVICES TECHNIQUES – FOURNITURES DE MATERIAUX ET MATERIELS – LOT 3 : Fournitures Plomberie – Irrigation - Arrosage » avec l'entreprise PROLIANS – ETABLISSEMENT DESCOURS ET CABAUD PACA, afin de modifier les coordonnées bancaires du titulaire
- Décision n° 51/23** : Avenant n°1 au marché public de l'opération « Création d'une crèche - Front de neige - Isola 2000 », Lot n°2 Cloisons / Faux plafonds / sols avec l'entreprise ETPE afin de modifier les montants du DPGF.
- Décision n°52/23** : Avenant n°1 au marché public de l'opération « Réalisation du dossier d'autorisation environnementale d'une mini centrale hydroélectrique sur le Chastillon » avec l'entreprise SERHY afin d'intégrer la prestation supplémentaire du co-traitant Maison Régionale de l'Eau pour un montant de 3 948 € TTC.
- Décision n°53/23** : Résiliation des lots 2 et 5 du marché Réhabilitation de l'hôtel – restaurant/ bar « Le touring » avec l'entreprise MAS SUD EST
- Décision n°54/23** : Déconsignation expropriation SGI Place Centrale Parcelle AD13 et AD20 (Lot 113) pour un montant total de 474.08€
- Décision n°55/23** : Décision du Maire pour procéder aux virements de crédits d'un montant total de 7 800 € représentant 0.14 % des dépenses réelles de la section fonctionnement (5 295 773.60 €)

Les actes sont tenus à la disposition du public en Mairie Principale, de manière permanente et gratuite.